

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2002-0266/PR/MCC portant création d'un Comité de Préparation du Colloque National sur l'Information, la Communication et le Développement.

n° 2002-0266/PR/MCC

Ministère
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE,
CHARGÉ DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Date de publication
21 avril 2002

Numéro JO
n° 8 du 30/04/2002

Date du numéro
30 avril 2002

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La constitution du 15 septembre 1992

VU La loi n°117/AN/01/4ème L du 21 janvier 2001 portant organisation du Ministère de la Communication et de la Culture, chargé des Postes et Télécommunications

VU Le décret n°2001-0053/PREdu 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

VU Le décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Est créé un Comité de préparation du Colloque National sur «l'Information, la Communication et le Développement en République de Djibouti», qui sera organisé du 06 au 09 mai 2002 au Palais du Peuple sous la tutelle du Ministère de la Communication et de la Culture, chargé des Postes et Télécommunications.

Article 2

Ce Comité sera chargé de l'organisation du Colloque National, de l'élaboration du document de synthèse et du document final du projet de la stratégie nationale en matière d'information et de communication pour le développement en République de Djibouti.

Article 3

Les résultats des travaux du colloque, la stratégie et le plan d'actions s'inscriront dans le cadre du développement du pays, intégreront la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Article 4

Le Comité sera composé comme suit

– M. Omar Said Bileh, Communication	Président – M. Abdi Atteyeh Abdi, RTD	Membre
– M. Abdoulrachid Idriss, Communication	” – M. Yahya Mosseid, RTD	”
– M. Mohamed Omar Hoch, RTD	” – Mme. Hasni Maki, RTD	”
– M. Djama Aouled, Djibouti Télécom S.A	” – M. Ibrahim Ahmed Aden, Djibouti Télécom S.A	” –
M. Abdourahman Mohamed Abdillahi, Présidence	” – M. Neuman Abdillahi, CICID	” –
Mme. Hibo Osman, CICID	” – M. Othman Moumin Badar,	” – M.
Yasser Hassan Boullo, ADI	” – M. Deen Alaofo, Secteur Privé	” – M.
Houssein Hersi, Secteur Privé	” – M. Mohamed Ali Mohamed (La Nation)	” – M.
Moumin Hassan Barreh (Al Qarn)	” – M. Abdoullahim Kadassi, Education Nationale	” – M.
Omar Ismaïl,	Consultant – M. Harbi Omar,	”

Article 5

Les Ministères, chacun en ce qui le concerne, sont tenus de mettre à la disposition du Comité pour la préparation des travaux du Colloque National sur l'Information, Communication et Développement, les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'organisation et à la tenue du Colloque.

Le Président de la République
chef du Gouvernement
ISMAÏL OMAR GUELLEH